



L'employeur

La Haute Autorité pour la transparence de la vie publique est une autorité administrative indépendante chargée de promouvoir la probité de la vie publique.

Présidée par Jean Maïa, elle se compose d'un collège de 13 membres et de 75 agents aux cultures professionnelles diverses.

L'institution accompagne et contrôle quotidiennement des responsables et agents publics, ainsi que des représentants d'intérêts, afin de donner aux citoyens l'assurance que la décision publique est prise dans l'intérêt général.

Les missions de la Haute Autorité s'articulent autour de quatre grands axes :

le contrôle de déclarations de patrimoine et d'intérêts ;
la prévention des conflits d'intérêts ;
le contrôle des mobilités entre les secteurs public et privé ;
la régulation de la représentation d'intérêts (et, à partir du 1er juillet 2025, de l'influence étrangère).

Pour plus d'information sur les missions de la Haute Autorité, consultez le site internet : www.hatvp.fr

Offre d'emploi | Adjoint(e) du directeur du contrôle des responsables publics

Le poste

Constituée de 25 personnes, la direction du contrôle des responsables publics réalise le suivi des obligations déclaratives des responsables publics, le contrôle de leurs déclarations de situation patrimoniale et d'intérêts et la publication de ces déclarations. Elle est, en outre, chargée de la détection des conflits d'intérêts, ainsi que la détermination et la mise en œuvre des mesures permettant de les prévenir ou de les faire cesser, en liaison avec la direction juridique et déontologie. Elle s'assure du respect des obligations relatives à la gestion sans droit de regard des instruments financiers et pilote la vérification de la situation fiscale des membres du Gouvernement. Enfin, elle participe à la réflexion sur l'évolution du cadre législatif et réglementaire et à la conception des applications informatiques relevant de son domaine.

La direction est structurée en trois sections, soit deux sections chargées du contrôle des déclarations et une section chargée du contrôle des obligations déclaratives et des publications. Elle comprend un directeur assisté de deux adjoints.

Rattaché(e) au directeur et en lien avec lui, le ou la titulaire du poste a pour missions principales de :

- contribuer au pilotage de la direction (définition de la stratégie et des méthodes de contrôle, préparation des plans de contrôle, conception et suivi des tableaux de bord...)
- assurer une part des tâches de management des agents de la direction : entretiens d'évaluation, gestion RH quotidienne...
- intervenir sur les dossiers sensibles en assurant un appui aux agents, des analyses complémentaires ou leur validation ;
- superviser la production des documents présentés aux membres du collège et participer en tant que de besoin aux séances du collège ;
- superviser le processus de publication des déclarations ;
- participer aux échanges avec le secrétariat général et le Président et répondre à leurs demandes ;
- gérer les relations avec les acteurs externes (DGFIP, Tracfin, rapporteurs externes, Assemblée nationale, Sénat, préfectures...).

Le profil du candidat

- Connaissances de l'environnement institutionnel national et local ;
- Connaissances juridiques en particulier en droit public ;
- Appétence pour les questions déontologiques ;
- Compétences organisationnelles et méthodologiques ;
- Expérience en matière d'animation d'équipe appréciée ;
- Respect de l'absolue confidentialité des informations et des données ;
- Rigueur, réactivité, autonomie et capacité d'adaptation ;
- Qualités rédactionnelles et relationnelles.

Identification du poste

Catégorie : A ou A+

Quotité : 100 %

Statut : poste à pourvoir le 1^{er} septembre 2025

Modalités : détachement sur contrat ou contrat de droit public, de trois ans renouvelable

Lettre de motivation et CV à adresser à l'attention du Président à l'adresse : recrutement@hatvp.fr

Localisation : Paris, 2^e arrondissement

Télétravail : possible un jour par semaine